

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ad. Binet, 29 décembre 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Binet, Ad.](#) est destinataire de cette lettre

[Point](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (273, 274)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ad. Binet, 29 décembre 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26842>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 décembre 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Binet, Ad.](#)

Lieu de destination Roubaix (Nord)

Description

Résumé Godin répond à une lettre d'Ad. Binet qui lui apprend qu'il est victime d'une escroquerie de la part d'un sieur Point. Godin relate que Point est parti de Guise il y a 15 jours après avoir reçu une lettre de sa femme lui disant qu'elle était très malade, qu'il a laissé son livre d'ouvrier à Godin, et qu'il lui doit 117 F dont Godin lui a fait l'avance en marchandises. Godin demande à Binet de l'aider à recouvrir cette somme. Point a écrit à Binet une lettre relative aux inventions de Godin et à ses brevets : Godin explique à Binet qu'il est en procès avec un contrefacteur, que ce dernier, qui est un de ses anciens ouvriers, fait croire à beaucoup, dont probablement Point, qu'il va gagner le procès. Godin exprime à Binet le désir qu'il a de faire des affaires dans la région de Roubaix, bien qu'à Lille on fasse en grande quantité des cuisinières bon marché en tôle de fer.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Point \[madame\]](#)
- [Point \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Lille \(Nord\)](#)
- [Roubaix \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Binet, Ad.

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

ActivitéInconnue
BiographieRésidé à Roubaix (Nord) en 1848.

NomPoint

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRésidé à Roubaix (Nord) en 1849.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

épreuve colorée fait de la peinture 5 francs
et vous me donnerez pas une telle catalogue
veiller à ce que celle que je demande aujourd'hui
soit semblable à la mienne et que ce soit
la même personne que je demande aussi le portrait
de l'heureuse

exprimer l'expression de ma gratitude
de sympathie

renouveler mes abonnements pour 6 mois
à la S et à la P
mais pour sans retard par M. V. Sabran
 1 portrait de l'heureuse de fr 12
 1 Rue d'An Chelanstie sur
 papier de 90 centimètres sur 63 épreuve
 colorée que je paie je crains fr 5
 1 socialisme devant le vieux monde
 1 description de Chelanstie
 1 portraits de personnes
 3 bages de Sabran G

Roubaix Monsieur de Biencet

Le 6^{me} 29 La lettre que vous me faites l'heureuse de
 m'envoyer m'apprend un fait si singulier que je
 pourrais la considérer comme une mistification si
 je ne la voyais plume de franchise en effet le
 sien point est parti il y a environ quinze jours
 aussitôt le sien une lettre de sa femme qui
 lui apprendait qu'il était très malade il me
 laisse son livret et me dit pour avouer que
 je lui ai fait en 18^{me} une somme de fr 127
 et que j'en avais pres une exagération que le sien
 point aurait commis à mon égard. Je vous
 demande de m'envoyer c'est un moyen pour

pour ne pas perdre celle somme je vous demandais
tout pourvoi si vous me rappelez le service de vous en charge
je crois que voient dans l'intention de
revenir enore a Guise mais je sais que c'est
et la connaissance de mes dispositions a son
egard que je ne dois plus avoir espoir de
le voir renier pour acquitter sa dette

quand a ce dont il vous a parle par lettres
le fait est que j'ai vu une indublie maniere
d'arranger les poils de vinsins que pour lesquels
j'ai obtenu plusieurs barats. par un contrefacteur
que je poursuis et contre lequel j'espere obtenir un
damnation dans le courant de l'annier prochain
je vous tiendrai au courant en resultat

mon dessein est aussi au delà mes envies
d'arriver il a pour habitude de beaucoup faire
monnaie au public ses esperances et ses pretentions
a qui fait croire a certaines personnes qu'il a
gagne ce qu'il gagne de plus. C'est
et sans doute le nombre de ce que, mais
il se trompe et il concurrit n'est pas a craindre
pour nous.

je souhaiterais que cet incident fut une occasion
pour moi de faire des affaires dans votre pays mais
ce ne sera pas pour faire concurance a Saint
que' n'ose faire jamais ^{mes propres} par toujours considerer comme
un obstacle a la vente de mes produits dans
votre pays le bon marche des vinsins et ab-
gion fait a faire en grande quantite je

laissez moi le plaisir de me dire a que j'ai
a faire et signez mes cordiales salutations